

## Désignation jury 2023-2024

**Composante : MEDECINE ET PHARMACIE**

### DISPOSITIF PASSERELLE

**Accès direct en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année des études médicales, pharmaceutiques ou de sage-femme au titre de l'année universitaire 2023-2024**

Vu l'arrêté du 15 février 2021 modifiant l'arrêté du 24 mars 2017 modifié relatif aux modalités d'admission directe en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année des études médicales, pharmaceutiques ou de sage-femme  
 Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes en date du 20 mai 2016 déléguant aux directeurs.trices de composantes la compétence relative à la nomination des jurys d'examens,  
 Le directeur de la composante médecine, soussigné Olivier Palombi et le directeur de la composante pharmacie, soussigné Michel Sève, désignent les personnalités ci-dessous mentionnées en qualité de :

Noms - Prénoms	Grade	Fonctions exercées dans le cadre de l'enseignement
<b>Président</b>		
☞ Olivier PALOMBI	PU-PH	Doyen de l'UFR de Médecine
<b>Membres</b>		
☞ Lionel DI MARCO	Coordonnateur en Maïeutique	Directeur du Département de Maïeutique
☞ Chrystèle CHAVATTE		Enseignante du Département de Maïeutique
☞ Chantal DUMESTRE	PU-PH	Enseignante en Médecine
☞ Christian RIGHINI	PU-PH	Enseignant en Médecine
☞ Marine PEUCHMAUR	MCF	Enseignante en Pharmacie
☞ Pierre CAVAILLES	MCF	Enseignant en Pharmacie

### Date et signature des directeurs des composantes Médecine et Pharmacie

La Tronche, le 07/03/2023

Olivier PALOMBI  
 Doyen de la Faculté de Médecine

Pr. Olivier PALOMBI



Michel SEVE  
 Doyen de la Faculté de Pharmacie

